

# PROM pour des traitements incluant le point de vue du patient

Comité central de la FMH

La mesure des résultats de santé rapportés par les patients (PROM) fournit un point de vue du patient concernant son état de santé et les effets d'une intervention / d'un traitement. Les PROM encouragent des traitements axés sur les patients, favorisent la communication entre le patient et le médecin et améliorent la gestion / le suivi des patients (monitorage et adaptation du déroulement du traitement, identification de maladies non détectées, etc.). Les PROM permettent de tirer des conclusions sur le bénéfice médical et l'indication posée. La FMH salue l'intégration des PROM dans le quotidien thérapeutique, aussi bien pour garantir la qualité des soins que pour promouvoir des traitements incluant le point de vue du patient.

## Contexte

Les PROM visent, d'une part, à mesurer comment un patient estime son propre état de santé et, d'autre part, à montrer l'impact individuel d'un traitement. Les PROM peuvent contenir des questions sur la capacité fonctionnelle physique, le bien-être psychique, les symptômes, l'état de santé général, etc. Elles viennent compléter les valeurs cliniques (par ex. tension, HbA<sub>1c</sub>) en plaçant les paramètres cliniques classiques qui visent à identifier le problème dans un contexte offrant une solution grâce aux informations données par le patient sur son ressenti au quotidien. Cela permet notamment de montrer l'efficacité individuelle d'une mesure thérapeutique au niveau du patient et de définir les prochaines étapes selon la méthode planifier, faire, vérifier, agir (modèle PDCA).

De manière plus générale et dans le contexte de la polymorbidité, les PROM servent à évaluer l'efficacité de différentes options de traitement. Pour les patients chroniques ou polymorbides, les PROM et le modèle PDCA permettent de relever les changements de situation et d'objectifs sur le long terme et d'adapter le traitement en conséquence. Des programmes nationaux pour la saisie systématique des PROM existent dans plusieurs pays (par ex. Angleterre, Suède et Etats-Unis).

## Arguments

Pour la FMH, les aspects suivants sont à considérer en priorité lors de l'implémentation des PROM:

### – Traitement incluant le point de vue du patient

Les PROM offrent la possibilité aux patients d'exprimer leur ressenti par rapport à leur état de santé. Sur la base de leurs valeurs cliniques, objectifs et préférences, ils peuvent prendre des décisions conjointement avec les médecins, leurs proches et les autres professionnels de santé impliqués. Le patient et son médecin poursuivent ainsi des objectifs identiques et pertinents et orientent le traitement en conséquence. Les médecins traitants obtiennent un retour rapide sur le succès du traitement et peuvent donner la direction à suivre pour le traitement en fonction de situations concrètes (essentiellement pour les patients chroniques ou polymorbides).

### – Evaluation des options de traitement

Les données PROM agrégées (par ex. sous forme d'un registre médical) peuvent être utilisées pour évaluer l'efficacité de différentes mesures thérapeutiques en fonction de la polymorbidité et des circonstances du moment. Le potentiel d'amélioration est identifié, des adaptations sont mises en place et évaluées en conséquence (cycle PDCA).

### – Assurance qualité

Les PROM placent les patients au centre du traitement et fournissent des indications sur le déroulement global de la maladie. Avec l'aide de valeurs de référence, il est possible d'évaluer la qualité de l'indication et du résultat sur la santé. Les traitements qui n'ont aucune utilité pour le patient sont évités.

– **Exemples de bonne pratique**

Les PROM viennent compléter les guides de pratique médicale (*guidelines*) en développant des exemples de bonne pratique notamment pour les patients âgés, féminins, polymorbides, qui en règle générale sont très peu ou pas du tout pris en considération dans les guides de pratique. Les fournisseurs de prestations et les décideurs disposent ainsi d'informations importantes pour améliorer les processus des soins de santé.

– **PROM et outils informatiques**

Intégrés dans des outils informatiques (par ex. annonce électronique hebdomadaire des symptômes avec – en fonction de la gravité – une information automatique au médecin), les PROM conduisent à une meilleure auto-efficacité<sup>1</sup> (*self-efficacy*), à moins de séjours aux urgences, à plus de qualité de vie et à de meilleures chances de survie pour les patients atteints de cancer.

- Un questionnaire PROM est concis, facilement compréhensible et valide. Les mesures PROM doivent pouvoir être intégrées dans le quotidien clinique et les dossiers des patients de manière à ce qu'elles soutiennent le flux de travail (par ex. par un questionnaire à remplir dans la salle d'attente sur une tablette), ou du moins ne le gênent pas.
- Comme il s'agit d'une documentation primaire, des solutions tarifaires doivent être trouvées pour financer les ressources nécessaires (le temps investi doit notamment être pris en considération).
- Les données PROM agrégées (par ex. sous forme d'un registre incluant le point de vue des patients) sont utilisées pour mettre sur pied un système expert. Ce dernier recommande la méthode de traitement appropriée sur la base des données fondées sur l'expérience et dans le cadre du contexte déterminé (plus exactement, il indique quel traitement permet le meilleur bénéfice pour le patient).
- Un encouragement ciblé de la recherche sur les PROM est nécessaire. Patients, fournisseurs de prestations et décideurs sont associés au choix des thèmes, à la planification des études et à l'interprétation des résultats.

## Nos exigences

- Les PROM sont intégrées dans les soins au quotidien pour promouvoir des traitements incluant le point de vue du patient et garantir la qualité.
- Le choix de l'outil PROM est adapté aux objectifs et à la problématique médicale. La pertinence des PROM peut être différente en fonction de la spécialisation. Les sociétés de discipline médicale sont par conséquent invitées à se pencher sur la question des PROM.

Comité central de la FMH, Berne, le 20 septembre 2018

<sup>1</sup> La croyance que possède un individu en sa capacité de réaliser avec succès des actions souhaitées sur la base de ses propres compétences.